

## **Compte Rendu du Conseil Municipal du 25 mai 2009**

Lors de la séance du Conseil Municipal tenue le 25 mai 2009, les points suivants ont été abordés :

Point 1 :

Trois conseillers de "Mulsanne Autrement" ont demandé à Monsieur le Maire que l'examen du point 1 se fasse à huis clos. Par vote à bulletin secret, le Conseil a décidé que ce point serait examiné à huis clos.

Par arrêté n°31/2009, Monsieur le Maire a rapporté l'arrêté n°26/2008 déléguant des fonctions à Madame Nicole CHEVALLIER. Le Conseil s'est prononcé pour le retrait de Madame CHEVALLIER en qualité d'adjoint au Maire.

Point 2 : Le Conseil a décidé de maintenir à 6 le nombre d'adjoints au Maire.

Point 3 : L'ordre du tableau des adjoints a été modifié comme suit :

- 2<sup>ème</sup> adjoint : Mme LENOIR,
- 3<sup>ème</sup> adjoint : M. THÉODORE,
- 4<sup>ème</sup> adjoint : Mme RICHARD,
- 5<sup>ème</sup> adjoint : M. MAILLARD,

Point 4 : Le poste de 6<sup>ème</sup> adjoint étant vacant, le Conseil a désigné Monsieur Jean-Yves LECOQ pour tenir ce poste.

Point 5 : la composition des commissions a été modifiée comme suit :

Suppléant "Commission Finances" : Mme CONTE en remplacement de M. LECOQ,

Suppléant "Commission Affaires Culturelles et Festives" : Mme JOUNIN en remplacement de M. LECOQ,

Suppléant au Syndicat Intercommunal de Musique : Mme LEROYER en remplacement de M. LECOQ.

En fin de réunion Mme CHEVALLIER a demandé d'être retirée de toutes les commissions auxquelles elle siégeait.

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le mercredi 03 juin à 20h.

Le Maire,

Jean-Claude FERRÉ